

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. IV

MONTREAL 2 DECEMBRE, 1893.

No. 48

CLERICALISME ET CLERICAUX

Nous nous sommes abstenus, par une délicatesse bien compréhensible, d'intervenir dans les discussions qu'a soulevées dans certains milieux la présence de M. Paul Bourget parmi nous.

Il nous faisait peine de traîner dans l'arène de nos luttes l'aimable écrivain, le romancier brillant et sympathique qui venait nous demander un asile de quelques jours, et nous avons cru agir sagement en n'envenimant pas une querelle certainement désagréable pour celui qui en était l'objet.

Maintenant que M. Bourget a quitté le Canada, il nous sera permis de nous exprimer bien franchement sur les événements qui se sont passés.

Nous ne savons vraiment si nous devons rire ou pleurer, car il y a matière à l'un et à l'autre dans ce que nous avons à dire.

Commençons par le drôlatique.

La conduite de nos bons castors à l'égard de M. Bourget a eu un effet salutaire : elle l'a complètement dégoûté de nos cléricaux.

L'auteur de *Cosmopolis* arrivait de Rome, nous ne disons pas sanctifié, mais purifié, imbu d'un mysticisme éclectique, qui était presque de la religiosité ; il s'était vu offrir les recommandations les plus recherchées de la part des dignitaires les plus fameux de l'Eglise Romaine ; c'était presque un pèlerinage qu'on lui avait imposé au Canada.

A peine est-il arrivé que toute la gent clé-

ricale se rue sur lui avec une brutalité sans exemple, l'accuse de pornographie, de mal-faisance morale, et déverse sur sa tête toutes les gouttières apostoliques.

Monsieur Bourget a supporté l'orage avec dignité et avec résignation, et la seule expression de sentiment à laquelle il ait donné cours a été la suivante :

Résumant ses impressions de voyage au départ, il s'est écrié en quittant Québec, au milieu des amis chaleureux et sincères qu'il s'était créés dans les centres élégants, instruits et larges de cette cité :

— Le Canada m'a dégoûté des cléricaux.

Quand on pense que l'archevêque de Montréal a eu à subir les insultes du cléricisme pour avoir accueilli chez lui le protégé du clergé français, on conçoit tout ce que cet aveu contient de lamentable découragement.

Ma foi, il ne nous offense pas ce propos, c'est simplement ce que nous disons chaque jour ; il est vrai qu'on nous qualifie pour cela de mécréants et qu'on nous excommunie.

Ce qui nous froisse, malheureusement, c'est que le mot de Bourget contient encore une autre idée que celle qu'il exprime littéralement.

Ce n'est pas seulement le cynisme, l'âpreté, l'injustice de nos cléricaux qui l'ont écœuré, c'est aussi leur bêtise et leur ignorance.

Qu'on en juge.

Paul Bourget se trouvant le dimanche à Ottawa, l'hôte de Lord Aberdeen, se rend avec Mme Bourget à l'Eglise catholique où sa venue était presque annoncée. Les Oblats prévenus

avaient préparé un service plus relevé, et tout mis en œuvre pour faire valoir avantageusement les mérites de leur ordre.

Le sermon avait été spécialement soigné, et pourtant, sait-on quelle fut l'appréciation de Paul Bourget à sa sortie de l'église, lorsqu'une personne lui demanda dans l'intimité ce qu'il avait pensé du prédicateur ?

— J'ai rarement, dit-il, entendu dire autant de choses sottes dans un aussi mauvais français.

Renseignements pris, le prédicateur en question n'était autre que le fameux Zacharie Lacasse, l'auteur des différentes *Mines*.

Et voilà où nous mènent les incartades insolentes de ces rögenteurs au petit pied qui entendent nous écraser sous leur malfaisante autocratie.

Un de ces castors-là demandait un jour à un bon catholique :

— Pourquoi ne pas vous joindre à nous pour défendre la religion ?

— Il y a l'Evêque, répondit-il ; il est là pour ça.

— Oui, reprit le castor en se rengorgeant, mais, QUAND L'EVÊQUE SE TROMPE !

Tout est là.

Le cléricalisme est notre pire ennemi.

DUROC.

LA RUPTURE UNIVERSITAIRE

Le CANADA-REVUE a fait éclater, lui aussi, sa petite mine dans la sphère universitaire, et il n'a pas à se plaindre des résultats obtenus.

Nous n'avons pas agi en gâcheurs ni en brouillons, nous avons travaillé comme des bons garçons et des mineurs experts ; la preuve en est que nous avons avancé la besogne.

Les journaux qui avaient organisé la conspiration du silence autour des réclamations des professeurs sont enfin sortis du mutisme, et les doléances qu'on s'obstinait à taire sont devenues publiques.

Eh oui, depuis sept ans, l'Université-Laval de Montréal a droit à cinq cents par messe, et Dieu sait ce qu'il s'en dit. On prétend que cette contribution rapporte, bon an, mal an, six

mille dollars, ce qui représente quarante mille piastres.

D'un autre côté, l'Université-Laval a reçu pour sa part des biens des Jésuites quarante autre mille dollars, ce qui constitue quatre-vingt mille dollars.

Comment se fait-il donc, demandent les professeurs, les élèves et tous les intéressés, que l'on ne puisse pas obtenir un compte quelconque de ces sommes ?

Tout est entré dans le trésor du syndicat, et il est impossible d'en retrouver trace, et pendant ce temps les professeurs se morfondent sans traitement.

L'irritation de ceux-ci est très compréhensible.

Le clergé, disent-ils, a demandé à avoir la haute main sur l'instruction supérieure.

Nous y avons consenti, bon gré mal gré, parce que nous espérions trouver au moins une compensation à notre sacrifice dans les ressources qu'il mettrait à la disposition d'une œuvre aussi vivement sollicitée.

Mais non.

Non seulement le clergé ne débourse rien, mais encore, il empoche.

Lorsqu'on lui demande de contribuer aux dépenses, il se sauve à Québec demander des subsides à la Législature, c'est-à-dire une part des taxes au paiement des taxes qu'il ne contribue pas à solder.

C'est un jeu de dupe que celui-là, et l'attitude des facultés est parfaitement logique, c'est même la seule logique.

Si le clergé ne nous aide pas, disent-elles, à quoi bon nous embarrasser de lui ? Marchons tout seuls, fondons une université laïque.

S'il faut s'adresser au peuple ou au Parlement pour avoir des subventions, nous ferions aussi bien de le faire nous-mêmes sans nous astreindre à l'entremise de castors rapaces qui ne laissent plus ensuite sortir l'argent qu'ils ont englobé.

C'est une attitude essentiellement logique et digne.

Nous félicitons les professeurs de l'avoir adoptée.

UNIVERSITAIRE.

L'ÉVÊQUE ET LE PERRUQUIER

Pends-toi, Tardivel !

Le directeur de la *Vérité* croyait avoir la spécialité des insultes aux évêques et aux cardinaux, mais il est distancé.

Tardivel n'est que de la petite bière à côté de son copain Drumont, aussi catholique que lui, mais avec beaucoup plus de talent.

Drumont a vu son journal, la *Libre Parole*, interdit par un évêque dans un diocèse, comme le CANADA-REVUE; il n'a pas poursuivi l'évêque, c'est vrai, mais il s'est vengé autrement.

Lorsque Mgr Fabre aura lu le plat suivant adressé à son collègue de l'épiscopat, il nous rendra cette justice que nous sommes encore moins méchants que les bons catholiques :

L'évêque de Beauvais vient de donner un nouveau gage de sympathie aux Francs-Maçons de sa bonne ville épiscopale.

Paraître au balcon de la préfecture le 14 juillet, au bras du maire, le docteur F. Gérard, et dîner en tête-à-tête au temps des manœuvres avec le président de la République, F. Carnot, n'étaient que simples marivaudages politiques.

Il fallait un gage plus solide de dévotion... au Grand-Orient.

Dans la retraite ecclésiastique qu'il vient de donner à son clergé, Mgr Fuzet a interdit aux prêtres de son diocèse la lecture de *La Libre Parole*.

Cette nouvelle, qui nous arrive de source certaine, nous comble de joie. Elle est une recommandation utile pour la diffusion de notre journal dans le département de l'Oise.

Les vrais chrétiens, en effet, savent à quoi s'en tenir sur les évêques qui proscrivent *La Libre Parole* et *l'Autorité*, et qui ne songent pas à interdire la lecture de la *Lanterne* de Mayer, ou de la *République Française* de Reinach.

Pour ce genre de manifestation, l'évêque de Beauvais procède avec le même mystère que les F. dans leurs couvents.

Mais nous sommes assez loyaux pour reconnaître que Sa Grandeur ne se cantonne pas toujours dans les limites d'une pieuse discrétion... Le hasard nous a permis d'en découvrir une preuve dont tout le monde est à même de contrôler la rigoureuse exactitude.

Rue de Tournon, numéro 21, existe une boutique de coiffeur tenu par

E. JOUSSEIN

MAISTRE BARBIER ET PERRUQUIER
du Sénat et autres

Deux enseignes invitent à franchir le seuil. L'une en latin ; *Sta, viator, crede caput auresque mihi* (Arrête-toi, passant, confie-moi ta tête et tes oreilles).

L'autre en grec : *Keiro takista, ka siopo* (Je rase rapidement et en silence).

Entrez, chers lecteurs, dans le salon de l'aimable Figaro, et vous pourrez, en confiant votre menton à son habile rasoir, jouir d'un spectacle absolument homérique !

Maître Joussein n'est pas simplement, comme son confrère le député Chauvin, un chevalier du démêloir.

C'est aussi un amateur d'autographes. Il les collectionne avec d'autant plus d'amour qu'il les recueille dans sa propre clientèle.

Ces autographes, pour la plupart, figurent au bas des portraits de leur auteur.

Et maître Joussein a le bon goût d'en tapisser les murs de son salon de coiffure.

Réclame bien innocente !

Ainsi, quand la coupe se prolonge ou se complique d'un schampoing, le patient peut à son aise contempler nos principales célébrités artistiques, littéraires et... religieuses.

F. Coppée fait pendant à Paul Mounet, Sarah Bernhardt sourit à Aurélien Scholl, Grévin logne Jeanne Samary, Cécile Simonnet fait la risette à Renan...

On voit E. d'Hervilly avec dédicace en vers :

Puisque M. Joussein
Me demande une ligne,
Quel que soit son dessin
Je la donne, et je signe :

E. D'HERVILLY.

A côté, Blanche de Saint-Leu (devenue Mme Maujan, femme de l'ancien député du dixième arrondissement), agrémentée d'un hommage signé par Martel, de la Comédie-Française :

" *A messire Emile Joussein*

" Le très courtois et très expert coiffeur de
" Thalie et de Melpomène, féal hommage de la

là, les journaux *castors* se gardent bien de les faire.

Ainsi, à l'occasion des fêtes données en l'honneur des marins russes, on a lancé, à la Seyne, un nouveau vaisseau portant le nom de l'illustre amiral Jauréguiberry.

L'évêque de Fréjus et de Toulon, avec son clergé formé en procession, présidait à la cérémonie. Monseigneur, revêtu des habits pontificaux avec la mitre et la crosse, a prononcé un éloquent discours dont nous reproduisons les principaux passages :

Monsieur le président,

"Votre présence au milieu de nous ajoute un suprême éclat, apporte un digne couronnement aux fêtes incomparables dont nous avons été les témoins."

Rien, dans cette première phrase, n'indique que l'évêque de Toulon soit victime de la violence de M. Carnot ; à moins que l'on ne veuille taxer Monseigneur d'hypocrisie et de mensonge.

Mais continuons nos citations :

.....

Lorsque la France entière se lève dans un mouvement spontané, et montre au monde attentif qu'elle possède non seulement d'inépuisables ressources matérielles, mais aussi d'étonnantes réserves de jeunesse et d'enthousiasme, nul ne sera surpris que le clergé se signale par son empressement à prendre part à ces solennelles manifestations.

C'est donc plus qu'un devoir pour nous, c'est une joie bien vive, monsieur le président, de vous offrir en pleine conformité aux intentions du Souverain Pontife Léon XIII, cet autre grand ami de la France, avec l'assurance de notre loyale fidélité aux institutions qui nous régissent, l'expression passionnée de notre dévouement à notre pays, sur lequel les fêtes qui s'achèvent semblent avoir fait luire les plus rassurantes perspectives.

Pauvre évêque ! quelle naïveté !

Non, "nul ne sera surpris que le clergé se signale par son empressement à prendre part à ces solennelles manifestations," mais les réactionnaires du Canada, les *castors*, en seront indignés, et ils envelopperont dans le même anathème le prélat patriote et le Souverain Pontife, ce *grand ami de la France*, qui osent, l'un recommander et l'autre jurer *une loyale fidélité* aux institutions qui régissent le pays de Jeanne d'Arc.

S'adressant à l'amiral russe, Monseigneur ajoute :

Vous avez vu, monsieur l'amiral, la France maritime et militaire, la France qui développe magnifiquement son industrie et conserve le goût exquis des choses de l'esprit et de l'art, celle qui ouvre son cœur et ses bras pour y recevoir et y presser ses

nobles amis. Mais en rendant témoignage à Sa Majesté l'empereur de Russie de l'accueil que nous avons essayé de vous faire et des scènes qui se sont déroulées sous vos yeux, veuillez lui dire aussi que vous avez vu la France qui prie pour lui et pour le grand peuple russe, comme elle prie pour ceux qui président à ses propres destinées, une France qui pleure ses grands morts et sait honorer ses héros par des hommages dignes de leurs vertus.

Cette fois je trouve que le libéralisme de l'évêque va un peu loin. Il aurait dû se contenter d'enfiler quelques phrases aussi officielles que banales sans aller promettre de prier pour l'empereur de Russie et pour son peuple.

Monseigneur aurait dû s'inspirer de l'exemple de M. Alphonse Desjardins, et dire son fait à un empereur qui, non content de méconnaître l'autorité du pape, s'intitule pape lui-même. Et puis, les russes sont des mécréants. Pourquoi alors prier pour eux ? à moins que ce ne soit pour solliciter du ciel leur anéantissement.

Mais l'évêque de Toulon n'a pas fini de nous étonner. Après avoir prié pour des barbares qui adorent Dieu à leur manière, ne voilà-t-il pas qu'il décerne un diplôme de *foi sincère*, de *piété*, de *zèle religieux* à l'amiral Jauréguiberry qui n'était qu'un *suisse franciscon* !

Ah ! Lacasse ! Lacasse ! voile ta noble face et brise ta bonne plume de Tolède. Tes enseignements ne sont pas écoutés.

.....

"L'amiral Jauréguiberry n'appartenait pas à la grande famille catholique dont je suis ici le représentant ; mais je n'hésite pas à louer la foi sincère et la piété dont il se montra toujours animé, unissant en sa personne le patriotisme le plus pur et le zèle religieux le plus ardent. Il est donc juste que son souvenir demeure vivant au milieu de nous et que son nom respecté soit gravé comme un enseignement sur le vaisseau que nous allons bénir."

C'est complet, n'est-ce pas ?

Un évêque bénit un vaisseau de guerre qui porte le nom d'un protestant ; il prie pour des russes ; il se soumet volontiers à la république ; il exalte le mérite de la France et congratule M. Carnot.

Terrible effet des mauvais exemples ! n'a-t-on pas vu le Saint-Père prier pour Renan et l'absoudre, lui, l'infaillible, au nom de Dieu !

Il n'y a qu'un seul remède à ces déclamations déplorables ; c'est une excommunication majeure lancée avec autorité par le doux et impeccable Tardivel.

Espérons qu'elle ne se fera pas attendre.

REMINISCENCES

J'emprunte à Buies le titre de sa conférence, — d'abord parce qu'il me va comme un gant, ensuite parce que cela me plaît et que j'en ai le droit. Maintenant que j'ai fait à Buies les excuses que je lui devais, je vais, au hasard de mes souvenirs, parler de l'excellente soirée qu'il nous a procurée lundi dernier.

Le CANADA-REVUE n'est pas un journal de reportage, et il en est bien aise. Cela le dispense d'avoir des "reporters," "ces frélons de la presse, ces remplisseurs enragés qui jouent dans le journalisme le rôle de bourre dans les canons," et cela l'exempte d'énumérer les célébrités qui se pressaient dans la salle de la rue Notre-Dame. Disons cependant que les dames étaient en majorité.

La conférence de Buies, outre l'intérêt qu'elle présente par les souvenirs qu'elle exhume ou qu'elle ressuscite, a une valeur littéraire digne de la réputation de son auteur. La note gaie domine, mais il y a parfois, dans ce récit sans prétentions, des envolées superbes, des pensées profondes ou des flagellations sanglantes,

Toutes les célébrités se coudoient dans ce kaléidoscope d'événements : Papin, Eric Dorion, Ch. Daoust, Labrèche-Viger, Laberge, Wilfrid Dorion, Joseph Doutre, A. A. Dorion, Rodolphe Laflamme, Joseph Turgeon, Geoffrion, Lusignan, Gonzalve Doutre, Ovide Perrault, Oscar Archambault, Letendre, Robidoux, Husmer Lanctot, Gustave Drolet, Aristide Piché, et bien d'autres dont les noms n'échappent en ce moment.

En écoutant Buies narrer cette période de son existence, je songeais combien est mystérieuse cette faculté qu'on appelle la mémoire. Rien n'a échappé à Buies de cette époque lointaine. Il a si bien su remonter dans le passé, qu'il semblait le revivre encore. L'intérêt anecdotique de cette conférence était relevé par des portraits à la plume d'une finesse exquise. Je ne puis résister au désir de citer celui de Lusignan :

"Voici maintenant Lusignan, dont je ne puis évoquer que l'ombre devant vous, car il nous a laissés, il y a bientôt deux ans, pour d'autres mondes dont le moindre est bien supérieur au nôtre. Il est mort avant d'avoir atteint la cinquantaine, après s'être fait une belle place dans les Lettres Canadiennes et au moment où entraient en pleine maturité tous les fruits de son long et persistant labeur. Il est allé en cueillir d'autres plus haut, et il a bien fait de se hâter, car l'envie le guettait peut-être maintenant qu'elle le voyait en possession d'une renommée vaillamment acquise.

"Lusignan était déjà lancé à fond de train dans le journalisme. Il y allait avec une 'furia' qui lui a attiré plus d'un incident désagréable, mais dont toute trace est aujourd'hui perdue depuis longtemps. Ce qu'il était avant tout, c'était un amoureux des Lettres ; il adorait la grande littérature, celle des maîtres. Il avait un tempérament capricieux, plein de heurts et de pointes, présentant des angles subits et souvent fort difficiles à tourner, mais au fond nature généreuse, d'une fidélité éprouvée à ses principes, et possédant, outre les dons intellectuels, des qualités précieuses d'écrivain que l'on trouve bien rarement aujourd'hui, la sincérité et la conviction."

Que de mots, que d'aphorismes remarquables dans cette longue causerie ! Que de sentiments généreux et discrets Buies a su répandre là !

Il riait de lui, le Maître, il narguait sa misère, ses déboires, ses recommencements incessants, mais au fond on sentait que son cœur large et grand s'épanouissait ; on sentait qu'il était heureux de payer ses dettes de reconnaissance.

Avant ce jour, je ne connaissais M. Geoffrion que par la renommée de sa science juridique ; maintenant je le connais par sa générosité, son désintéressement, sa fidélité à un ami dans l'infortune et sa délicatesse. C'est dire que mon admiration s'est changée en estime, et que tout le monde partagera mon sentiment.

Laurier est croqué en quelques lignes qui sont de nature à lui faire plus de plaisir que les brochures compactes et indigestes fabriquées par des adulateurs maladroits et intéressés.

"... Physionomie à part que celle-là au milieu de nous tous ! Toujours studieux, toujours absent des plaisirs, Laurier n'apparaissait que dans certaines occasions spéciales, comme dans les banquets, et cela pour y aborder chaudement, virilement, les questions politiques. Il y déployait déjà tous les caractères de l'éloquence parlementaire ; c'était là son terrain, la politique étant sa véritable passion. Assurément il était destiné à s'y faire une carrière, et la plus brillante et la plus enviée, qu'il doit autant à son caractère élevé et pur de toute atteinte qu'à son admirable talent."

Robidoux aussi, ce gourmand de belle littérature, ce connaisseur délicat, ce séducteur irrésistible, a une large part dans les souvenirs de Buies, qui dit avec tant de vérité :

Robidoux avait dès lors le don, je dirai presque le génie, de la persuasion, cette liqueur subtile qui s'infiltre dans toutes les veines, comme à notre insu, et qui chatouille si agréablement toutes les fibres ! Il se dégageait de sa personne et de ses paroles une onction glissante et pénétrante, comme se dégage de certains bois un arôme dont on est tout pénétré avant de l'avoir respiré à peine, ou comme celui qui s'échappe, s'épand et roule à flots d'un bol de "Moka" préparé

par les mains savantes de mon amie Husmer Lanctot, le plus ad-unguémisant des enfants de Thémis."

Mais la bouche de Buies donne aussi bien une morsure qu'un baiser. En voici un exemple :

"Dans ce temps-là il n'y avait pas encore de journaux français quotidiens à Montréal ; mais ils étaient à la veille de poindre.— On n'y comptait à vrai dire que deux grands organes reconnus de l'opinion publique ; d'un côté, la *Minerve*, bouffie de patronage, replète à en crever, suant à grosses gouttes les louis du trésor, organe et instrument de George Etienne Cartier, dont les Bleus ont voulu absolument faire un grand homme, ce qui n'était pas nécessaire, puisqu'ils devaient avoir un jour Joseph Tassé. De l'autre côté, il y avait le *Pays*, organe des Rouges, des rouges vrais, aussi maigre que la *Minerve* était grasse, ne paraissant que tous les deux jours, vivant de souscriptions et de sacrifices, faisant une lutte héroïque avec les seules ressources que lui apportaient et que renouelaient incessamment le patriotisme déterminé d'alors, les convictions ardentes et l'amour exalté des principes."

Je n'ai pas l'outrecuidance de vouloir faire partager à ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune d'assister à cette soirée les douces impressions que j'y ai ressenties, mais je veux les mettre dans la possibilité d'en savourer leur part en leur annonçant que Buies a fait imprimer sa conférence. Elle sera mise en vente dans quelques jours, si elle ne l'est déjà. J'ai eu l'avantage de voir les bonnes épreuves de ce travail, remarquable à bien des titres, et je ne crains pas de lui prédire un succès.

La nouvelle brochure de Buies comprendra deux parties : Les *Réminiscences* et les *Jeunes barbares*. Cette seconde partie est une critique acerbe de la littérature des *Jeunes* ; c'est-à-dire des jeunes dindonneaux qui prétendent régenter ce qu'ils appellent la *littérature nationale* !

C'est aussi une satire amusante, exposant les travers et les ridicules des blans-becs ignorants, qui prétendent qu'en dehors de leur cénacle il est impossible de tenir décentement une plume.

Buies appelle cette coterie la *Société de l'admiration mutuelle*, et il traite ses membres selon leurs mérites.

La volée de Buies ne les corrigera pas (il faudrait, pour espérer une modification dans leur état, leur supposer de l'esprit), mais elle les châtiara,

Ce sera toujours ça de fait.

LUPUS.

Demandez les "Lettres de Fréchette à M. l'abbé Bailliargé," 25 cents franco par la poste.

LA LOGIQUE

La *Vérité* insulte nos amis qui trouvent *rococo* cette coutume de défendre aux catholiques d'assister aux services funèbres protestants, et dans ses colonnes elle raconte la visite à Lourdes du grand duc Alexis, frère du Tzar, catholique grec et SCHISMATIQUE :

Puis elle dit avec émotion :

Le grand-duc était censé voyager incognito ; aucune manifestation n'a eu lieu en son honneur. On s'est borné à *jouer l'hymne russe* sur le *grand orgue*, tandis qu'il pénétrait dans la basilique.

Mais quand donc notre clergé et ses faux amis seront-ils logiques ?

LOGICIEEN.

MAC-MAHON

Les Français de Montréal ont voulu rendre un hommage à la mémoire du maréchal Mac-Mahon.

Ils ont demandé à l'archevêque de Montréal de vouloir bien faire célébrer dans l'église de Notre-Dame un service funèbre dédié à la mémoire du valeureux guerrier.

Ils ont offert de payer les *honoraires* de cette cérémonie.

Tout devait donc sembler facile à mener à bonne fin.

Mais non.

L'archevêque de Montréal a refusé, parce que, a-t-il dit, cette scène ne pouvait se célébrer qu'en présence du cadavre.

En somme, il a fait échouer le projet, et cependant nous lisons dans les journaux français :

Un service funèbre pour le repos de l'âme du maréchal de Mac-Mahon a été célébré, dans l'église Saint-Louis-des-Français, à Rome, richement ornée pour la circonstance de draperies noires frangées d'or, sur lesquelles se détachaient des faisceaux de drapeaux français cravatés de deuil.

Mgr Combes, le nouveau patriarche de Carthage, officiait, entouré de tout le chapitre de l'église.

Les deux ambassadeurs de France près le Vatican et près le Quirinal, ainsi que les principales notabilités de la colonie française, assistaient à cette solennité.

Est-ce qu'il y a deux religions, une à Rome et une au Canada ?

Pourtant on a bien célébré un service pour ce vieux pandour de Louis XVI.

LIBÉRAL.

L'EDUCATION LAIQUE

Nous sommes accusés d'être des laïcisateurs à outrance; c'est vrai.

Nous sommes accusés d'assez de choses fausses pour ne pas accepter les accusations légitimes.

Oui, nous prétendons que notre clergé n'est pas à la hauteur de la tâche de former des laïques.

Il est bon à former des curés, et encore...

Des curés comme lui.

Mais il ne peut faire des hommes, parce qu'il n'est pas homme; il n'a pas vécu et il ne sait pas vivre.

Homo sum.

Et nihil homini a me alienum puto.

Notre clergé élevé dans ses séminaires ne peut pas — le voulût-il — armer des jeunes gens dans la lutte pour la vie.

Aussi demandons-nous des laïques, et on nous le reproche; on nous traite d'énergumènes, d'échappés de France, etc.

Nous sommes heureux de trouver dans le *Figaro* le passage suivant d'une entrevue de l'évêque d'Aix, Mgr Gouthé Soulard, le plus féroce des anti-républicains, qui dit ce qui suit :

— La laïcisation des écoles, nous l'aurions peut-être acceptée si elle n'avait pas été promulguée dans une arrière-pensée de haine; et ceci est tellement vrai que, dans certaines localités où l'école est vraiment ce qu'elle devait être, bienveillante à l'idée religieuse, nous renonçons à faire appel aux congréganistes.

Eh bien, alors, où est notre crime de demander ce changement sans haine, simplement pour le bien des parents et des élèves ?

MAGISTER.

UN LAPIN

Ce bon Tardivel a posé un lapin au gouvernement.

Il lui a vendu \$350 d'exemplaires de *Ses Impressions de voyage et de luxe* dans les divers presbytères du continent.

Nous sommes en train de travailler ce délicieux recueil, et nous promettons à nos amis une pinte de bon sang.

Oh, mes côtes !

MORDICUS.

SEMINARISTE ET SOLDAT

Nos adversaires ne sont pas chanceux.

Notre article sur les *Sans-patrie* leur fait grincer les dents et crier à l'athéisme, au jacobinisme et autres balivernes.

Pourquoi tout ce bruit ?

Parce que nous avons félicité le clergé français d'avoir si loyalement pris son parti du sacrifice que lui impose la Patrie.

Parce que nous avons prétendu que le passage des séminaristes dans les régiments est bienfaisant pour ceux-ci.

Eh bien, nous sommes encore heureux d'avoir avec nous de bonnes autorités pour répondre à M. Tardivel.

Pour ce qui est de la beauté du sacrifice, nous lui citerons le paragraphe suivant du *Gaulois* :

La messe du départ des jeunes conscrits de la classe de 1892 a été célébrée à Paris, à l'église Notre-Dame-des-Victoires. Le chanoine Brettes a prononcé l'allocution d'usage. Il a pris pour thème : "Le soldat français doit vaincre par la discipline." Il a donc engagé les séminaristes à se plier à la discipline militaire, et a terminé par ces paroles : "Les Francs vaincront parce que les Francs aiment le Christ." A la fin de la messe, la bénédiction a été donnée par le cardinal Richard.

Une foule énorme emplissait l'église. Un grand nombre de personnes étaient même massées derrière les portes. Pendant toute la cérémonie, des chœurs se sont fait entendre, accompagnés par l'orgue.

La *Semaine Religieuse* de Perpignan n'était évidemment pas dans le ton.

Quant à l'influence salutaire de la présence des Séminaristes dans les bataillons, nous citerons le passage suivant de la réponse de la *Libre Parole* à la *Lanterne*, sur ce sujet :

La *Lanterne* et les siens, n'osant crier au sortilège, accusèrent les séminaristes d'évangéliser les casernes.

La présence des séminaristes a-t-elle donc eu quelque influence sur les soldats ? Je le crois, et c'est tout à leur honneur.

Je discute sans aigreur, on me l'accordera, sans parti pris : je dis simplement ce que j'ai vu, ayant passé, comme les autres, par la rude école du régiment.

Il m'a semblé, en effet, que les joyeux refrains dont nos soldats cadencent leur marche avaient perdu quelque peu de ce gros sel qui ne vient pas d'Attique, que la présence de "monsieur le curé" avait modifié le répertoire plus que grivois des cou-

plets en vogue, qu'une certaine retenue arrêtaït nos soldats sur la pente glissante dont l'esprit gaulois marque le sommet et la sale grossièreté la base.

Peut-être même — frémissiez, *Lanterne!* — peut-être même les séminaristes, à leur insu, ont provoqué à certains moments l'éveil de ces sentiments religieux qui sommeillent chez tout Français de France, qui jettent à genoux le marin sur le pont du navire qu'assaille le flot, qui provoquent un retour sur lui-même et une muette invocation chez le soldat que menacent les volées de mitraille, qui s'emparent de l'homme mis face à face avec la Mort...

Quand, dans la cour de la caserne déserte et enténébrée, les clairs égrenaient les notes mélancoliques de l'*extinction des feux*; que dans les chambres silencieuses on se disposait au sommeil réparateur, les séminaristes priaient à voix basse, craignant de troubler le repos des camarades.

Et, à l'abri de ce faux respect humain, qui fait commettre tant de sottises, dans une envolée vers le pays natal et les jeunes années, les plus sceptiques, les plus gouailleurs se signaient, sous la croix d'acier de la baïonnette suspendue à leur chevet...

FRANCE.

LA CONSIGNE DU PAPE

(De la *Vérité*, de Québec).

Sous ce titre, Mgr Fèvre, le savant continuateur de l'*Histoire de l'Église* par l'abbé Darras, et l'auteur de tant de vigoureux écrits d'apologétique, vient de publier une brochure destinée à un légitime retentissement. Dans sa pensée, ainsi qu'il le dit lui-même, "cet écrit, sur le sens réel de la consigne pontificale, continue et complète deux précédentes publications, dont l'une, sur les avantages comparatifs du silence ou de la publicité, pour la défense de l'Église." L'auteur ajoute qu'avant de paraître, cet opuscule a été soumis "au contrôle de plusieurs personnages de particulière compétence et de haute autorité dans l'Église", ce qui nous met à l'aise pour le signaler d'une façon spéciale à l'attention des catholiques.

En effet, bien que Mgr Fèvre, pour composer ce travail, ait surtout pris sujet de ce qui se passe dans le diocèse de Langres, situation dont il parle,

avec la liberté

D'un prêtre qui sait mal farder la vérité,

ses observations visent d'une façon plus générale l'état d'esprit des catholiques.

Mgr Fèvre invoque les enseignements si clairs contenus dans les encycliques du Pape sur la lutte religieuse en général et sur la France en particulier. Chemin faisant, il est amené à faire entre le présent et le passé, au point de vue de la défense des intérêts de l'Église, une comparaison qui n'est pas, hélas! à

l'avantage du présent. La cause en est, selon lui, qu'on a faussé la vraie notion de la charité. Quelle est-elle donc? Notre auteur répond:

"Si nous en croyons saint Augustin, la charité a deux aspects différents: l'un plein de mansuétude, l'autre plein de sévérité. La douceur et la fermeté: tels sont les deux éléments qui constituent la nature de cette vertu. N'envisager en elle que le côté bénin, laisser dans l'ombre son énergie divine, c'est la diviser et en préparer la ruine.

"Je ne puis ignorer qu'il y a, parmi vous, de beaux esprits, qui vilipendent ces notions. Mais, outre qu'elles s'inspirent des exemples et des enseignements de Léon XIII, je ne comprends pas bien ceux qui crient au scandale. Les uns se scandalisent parce qu'ils ignorent la vérité, les autres parce qu'ils lui préfèrent leur petit intérêt. Mais notre saint Bernard, qui serait peut-être mal vu aujourd'hui, disait dans son apologie: "Mieux vaut qu'un scandale éclate, que de voir la vérité trahie"; et saint Bonaventure, achevant la pensée du grand abbé de Clairvaux, ajoutait: "La vérité qui ne doit pas être abandonnée à cause du scandale, c'est la vérité de la vie, la vérité de la doctrine, et la vérité de la justice". Or, ici, justice doctrine, vie, sont en cause; tout est ou compromis ou menacé; et si, sous prétexte d'une charité sans lumière et sans nerfs, nous restions inertes, nous serions les derniers des hommes: aujourd'hui méprisés, demain victimes".

AUGUSTE ROUSSEL.

N. de la Réd.—Cet article, qui vise évidemment les révélations faites dans l'affaire Guyhot, et cloue raide ceux qui se sont élevés contre nos révélations, est une des plus glorieuses approbations que nous ayons encore reçues.

LE CLERGE FRANÇAIS ET LA RÉVOLUTION DE 1893

Les journalistes qui ont traité la question du Séminaire et des Sulpiciens, et qui ont cherché à excuser la trahison de ces messieurs, ont creinté de leur mieux Napoléon et la France.

C'est leur affaire.

L'un et l'autre se moquent de leurs coups comme ils méprisent leur ingratitude.

Mais cela ne nous empêchera pas de raisonner.

On a accusé la Révolution française d'avoir avili l'Église catholique en lui imposant l'assermentation,

On a accusé Napoleon d'avoir rabaissé la catholicité en lui imposant le Concordat qui l'a fait ensuite excommunier.

C'est bien joli ; mais alors, expliquez nous donc pourquoi le pape actuel Léon XIII veut absolument aujourd'hui faire rentrer dans le géron de l'Eglise ceux qui ont refusé de suivre les prêtres assermentés et d'écouter les évêques concordataires.

Cela jure, que diable. Le chef de l'Eglise dit aux fidèles : ne parlez plus de prêtres non assermentés, ils ont eu tort de ne pas s'assermenter comme les autres.

Le pape dit : n'écoutez pas ceux qui repoussent le concordat à l'occasion duquel mon prédécesseur Pie VII a excommunié Napoléon ; soumettez-vous au Concordat.

C'est le cas de la Petite Eglise, rien de celle des Trudel, des Chapais et des Tardivel.

On en connaît l'histoire. Le 29 novembre 1801, après la signature du Concordat, une bulle papale avait prononcé la déchéance des évêques non assermentés, et opéré une nouvelle division des diocèses.

Trente-huit évêques résistèrent d'abord, puis il ne resta sur la brèche que Mgr. de Lauzières-Thémines et Mgr. de Coucy, évêques déchus de Blois et de la Rochelle.

Ces prélats n'avaient jamais cessé de gouverner leur diocèse. D'Espagne, où ils avaient émigré d'abord, ils exerçaient sur leurs ouailles des pays insurgés une dictature spirituelle qui les rendait redoutables. Ils n'eurent aucune peine à leur persuader que le Concordat négocié par Bonaparte ne pouvait être que "le développement de l'idée révolutionnaire," que le pape avait été "abusé" et que c'était à "l'énergie des fidèles de suppléer à sa faiblesse." Ainsi se forma une confession nouvelle qui refusait de reconnaître le Concordat, et, dans le Concordat, plus particulièrement les dispositions relatives à la suppression de certaines fêtes religieuses et à l'intronisation des évêques choisis d'un commun accord par Pie VII et Bonaparte. Mgr. de Lauzières-Thémines et Mgr. de Coucy disposaient d'un clergé nombreux, énergique et actif. Ne pouvant se rendre eux-mêmes en France, ils lui confièrent la dangereuse mission d'entretenir les fidèles dans ces sentiments. C'est à l'ensemble de ces groupes indépendants de Rome qu'on a donné le nom de *Petite Eglise*.

La *Petite Eglise* eut des débuts singulièrement agités. Ses adhérents se recrutaient un peu dans toutes les classes, mais surtout chez les nobles et chez les paysans. Les femmes ne furent point les dernières. Mlle de Rasset, Mlle de la Rochejaquelein,

"tante de M. Henri," Mme de Guizard, Mme d'An-court et sa fille et d'autres encore, jouèrent un rôle considérable dans les commencements de la *Petite Eglise*. La persécution s'en mêla vite. Les prêtres anti-concordataires et leurs fidèles furent poursuivis, traqués, emprisonnés. Même sous la Restauration, on vit des prêtres comme l'abbé Jolly, du Pollet, saisis et condamnés pour avoir célébré la messe "clandestine."

Malgré tout, la *Petite Eglise* subsista. Mgr. de Coucy avait bien donné en 1816 sa démission d'évêque protestataire, et en avait été récompensé par son élévation immédiate à l'archevêché de Reims. Mais cette démission n'eut point l'effet qu'on en espérait. Mgr. de Lauzières-Thémines persista jusqu'au bout dans son intransigeance, et la *Petite Eglise* se serra étroitement autour de lui. Il en fut vraiment le père et le docteur universel. C'est de lui que se réclament encore les derniers dissidents ; l'interdiction prononcée par lui de communiquer *in divinis* avec le clergé concordataire, ils l'ont gardée fidèlement. Mgr. de Thémines s'éteignit à Bruxelles à la fin de 1829. La *Petite Eglise* n'eut plus d'évêque. Il lui resta ses prêtres. Ils disparurent à leur tour, un à un, fidèles à leur idée presque tous.

Ce fut l'épreuve la plus cruelle qu'ait traversée la *Petite Eglise*. Les dissidents persistent néanmoins à refuser les secours du clergé concordataire. De leurs chapelles, il n'en reste plus guère aujourd'hui que dans le Poitou ; mais elles y sont nombreuses : Courlay, Cirières, Montigny, les Aubiers, Puytarreau, etc., en possèdent. Aujourd'hui que depuis près de trente ans, leur dernier prêtre a disparu, ce sont, le plus souvent, des femmes, des "sœurs," comme on les appelle, qui officient. A plusieurs reprises, les Papes ont essayé d'étouffer le schisme.

Ils n'ont pas réussi.

Mgr. Callot, évêque d'Oran, fit un essai de réconciliation en 1869. Si l'on ne compte qu'un nombre infime d'anti-concordataires à Sainte-Cécile, près Villedieu-les-Poêles, à Noves, à Saint-Maximin, à Charolles, à Marmande, à Saint-Jean-Bonnefonds, à Lyon, etc., les dissidents de la Bresse sont encore près de trois cents et le Poitou en compte à lui seul deux mille cinq cents ou trois mille.

Léon XIII semble devoir être plus heureux. Cirières, cette "Rome de la dissidence," comme on l'a appelée, s'agite fiévreusement. Une réunion générale s'est tenue il y a quelques jours à la Plainelière, L'assemblée s'est séparée sans rien conclure. D'autres assemblées se tiendront incessamment. Mais il y a beaucoup à attendre de l'esprit de conciliation qui anime les représentants du Saint-Siège et les délégués de la Dissidence.

En somme, Léon XIII cherche à faire accepter l'œuvre de la Révolution Française et de Napoléon que les Sulpiciens ont combattue et combattent encore.

OISEAUX DE PASSAGE

Nous livrons aujourd'hui à la méditation des Chaput, des Dupuis, des Chapais, et autres Castors, un extrait de la *Chanson des Gueux*, de Jean Richepin. S'ils ne comprennent pas très bien, ils n'auront qu'à se faire expliquer ce chef-d'œuvre par quelque ami.

C'est une cour carrée et qui n'a rien d'étrange ;
Sur les flancs, l'écurie et l'étable aux toits bas ;
Ici près, la maison ; là-bas, au fond, la grange
Sous son chapeau de chaume et sa jupe en plâtras

Le bac, où les chevaux au retour viendront boire,
Dans sa herge de bois est immobile et dort,
Tout plaqué de soleil, le purin à l'eau noire
Luit le long du fumier gras et pailleté d'or.

Loin de l'endroit humide où gît la couche grasse,
Au milieu de la cour, où le crottin plus sec
Riche de grains d'avoine en poussière s'entasse,
La poule l'éparpille à coups d'ongle et de bec.

Plus haut, entre les deux brancards d'une charrette
Un gros coq satisfait, gavé d'aise, assoupi,
Hérissé, l'œil mi-clos recouvert par la crête,
Ainsi qu'une couveuse en boule est accroupi.

Des canards hébétés voguent, l'œil en extase.
On dirait des rêveurs, quand soudain, s'arrêtant,
Pour chercher leur pâture au plus vert de la vase,
Ils crèvent d'un plongeon les moires de l'étang.

Sur le faite des toits, dont les grises ardoises
Montrent dans le soleil leurs écailles d'argent,
Des pigeons violets aux reflets de turquoises
De roucoulements sourds gonflent leur col changeant.

Leur ventre bien lustré, dont la plume est plus sombre,
Fait tantôt de l'ébène et tantôt de l'émail,
Et leurs pattes, qui sont rouges parmi cette ombre,
Semblent sur du velours des branches de corail.

Au bout du clos, bien loin, on voit paître les oies,
Et vaguer les dindons noirs comme des huissiers.
Oh ! qui pourra chanter vos bonheurs et vos joies,
Rentiers, faiseurs de lard, philistins, épiciers ?

O vic heureuse des bourgeois ! Qu'avril bourgeoonne
Ou que décembre gèle, ils sont fiers et contents.
Ce pigeon est aimé trois jours par sa pigeonne,
Ça lui suffit ; il sait que l'amour n'a qu'un temps.

Ce dindon a toujours béni sa destinée.
Et quand vient le moment de mourir, il faut voir
Cette jeune oie en pleurs. " C'est là que je suis née ;
Je meurs près de ma mère, et j'ai fait mon devoir."

Son devoir ! C'est-à-dire elle blâmait les choses
Inutiles, car elle était d'esprit zélé,
Et quand des papillons s'attardaient sur des roses,
Elle cassait la fleur et mangeait l'être ailé.

Elle a fait son devoir ! C'est-à-dire que oncque
Elle n'eut de souhait impossible, elle n'eut
Aucun rêve de lune, aucun désir de jonque
L'emportant sans rameurs sur un fleuve inconnu.

Elle ne sentit pas lui courir sous la plume
De ces grands souffles fous qu'on a dans le sommeil,
Pour aller voir la nuit comment le ciel s'allume
Et mourir au matin sur le cœur du soleil.

Et tous sont ainsi faits ! Vivre la même vie
Toujours, pour ces gens-là cela n'est point hideux.
Ce canard n'a qu'un bec, et n'eut jamais envie
Ou de n'en plus avoir, ou bien d'en avoir deux.

Aussi, comme leur vie est douce, bonne et grasse !
Qu'ils sont patriarcaux, béats, vermillonnés,
Cinq pour cent ! Quel bonheur de dormir dans sa crasse,
De ne pas voir plus loin que le bout de son nez !

N'avoir aucun besoin de baiser sur les lèvres,
Et loin des songes vains, loin des soucis cuisants,
Posséder pour tout cœur un viscère sans fièvres,
Un coucou régulier et garanti dix ans !

Oh ! les gens bienheureux !... Tout à coup, dans l'espace,
Si haut qu'il semble aller lentement, un grand vol
En forme de triangle arrive, plane et passe,
Où vont-ils ? Qui sont-ils ? Comme ils sont loin du sol !

Les pigeons, le bec droit, poussent un cri de flûte
Qui brise les soupirs de leur col redressé,
Et sautent dans le vide avec une culbute,
Les dindons d'une voix tremblotante ont gloussé.

Les poules picorant ont relevé le tête,
Le coq, droit sur l'ergot, les deux ailes pendant,
Clignant de l'œil en l'air en secouant la crête,
Vers les haut pèlerins pousse un appel strident.

Qu'est-ce que vous avez, bourgeois ? Soyez donc calme !
Pourquoi les appeler, sot ? Ils n'entendront pas.
Et d'ailleurs, eux qui vont vers le pays des palmes,
Crois-tu que ton fumier ait pour eux des appas ?

Regardez-les passer ? Eux ce sont les sauvages.
Ils vont où leur désir le veut, par-dessus monts,
Et bois, et mers, et vents, et loin des esclavages.
L'air qu'ils boivent ferait éclater vos poumons.

Regardez-les ! Avant d'atteindre sa chimère,
Plus d'un, l'aile rompue et du sang plein les yeux,
Mourra. Ces pauvres gens ont aussi femme et mère,
Et savent les aimer aussi bien que vous, mieux.

Pour choyer cette femme et nourrir cette mère,
Ils pourraient devenir volailles comme vous.
Mais ils sont avant tout les fils de la chimère,
Des assoiffés d'azur, des poètes, des fous.

Ils sont maigres, meurtris, las, harassés. Qu'importe !
Là-haut chante pour eux un mystère profond.
A l'haleine du vent inconnu qui les porte
Ils ont ouvert sans peur leurs deux ailes. Ils vont !

La bise contre leur poitrail siffle avec rage,
L'averse les inonde et pèse sur leur dos,
Eux, dévorent l'abîme et chevauchent l'orage ;
Ils vont, loin de la terre, au-dessus des badauds.

Ils vont, par l'étendue ample, rois de l'espace,
Là-bas ils trouveront de l'amour, du nouveau,
Là-bas un bon soleil chauffera leur carcasse,
Et fera se gonfler leur cœur et leur cerveau.

Là-bas, c'est le pays de l'étrange et du rêve,
C'est l'horizon perdu par-delà les sommets,
C'est le bleu paradis, c'est la lointaine grève
Où votre espoir banal n'abordera jamais.

Regardez-les, vieux coq, jeune oie édifiante !
Rien de vous ne pourra monter aussi haut qu'eux !
Et le peu d'eux qui viendra à vous c'est leur fiente.
Les bourgeois sont troublés de voir passer les gueux.

MONTRÉAL, 25 Nov. 1893.

Monsieur le Rédacteur.

Je désirerais savoir si vous avez des raisons spéciales pour ne plus donner l'analyse des pièces de théâtre et des opéras ? Pour ceux qui ne connaissent pas ces partitions, c'était une excellente manière de connaître ce qu'ils allaient entendre.

Bien à vous.

UN ABONNÉ DU JEUDI.

Nous renvoyons notre correspondant à M. J. M. Fortier, le président de la Compagnie. — *Note de la Rédaction.*

LA SANS-PATRIE

Parmi les dames qui, le myosotis à la poitrine, se pressaient autour de l'ensorcelante Mme Juliette Adam pour coopérer à l'œuvre du souvenir des femmes françaises aux femmes des marins russes, était une brune piquante dont, au seul nom France, les grands yeux se voilaient de larmes.

Quand on exaltait devant elle notre cher pays, son émotion devenait surprenante.

Si, en la voyant ainsi troublée, quelqu'un l'interrogeait : "Qu'avez-vous, Mme Morand ?" sa gorge serrée avait peine à jeter un sanglot : "Je... je... souffre horriblement !..."

Comme on ne recevait d'autres réponses, chacun avait fini par penser qu'elle pleurait le sol sur lequel s'était écoulée son enfance, cette Alsace ou cette Lorraine dont ni le cœur ni la conscience ne peuvent ratifier l'arrachement.

On se trompait ; Mme Morand n'était pas née dans les provinces annexées à l'Allemagne. Elle pleurait, parce qu'elle adorait la France et qu'elle était devenue Prussienne !

Devenue Prussienne sans le vouloir, sans le savoir, de par la loi !

Mariée, très jeune, à un grand fabricant de tissus d'un département frontière ; adulée plus encore pour sa grâce que pour sa fortune, elle avait communiqué au milieu terre à terre dans lequel elle vivait un peu de son exaltation patriotique.

C'était une Jeanne qui s'inspirait volontiers de sa patronne Jeanne d'Arc. Elle aimait tant nos joyeuses couleurs, qu'elle aurait voulu toujours les voir flotter.

Tout lui était prétexte pour pavoiser la fabrique,

décorer, illuminer le chemin y conduisant, et construire des arcs de triomphe où flamboyaient ces mots : "Vivre pour toi, divine France !"

Cette apothéose de la patrie attirait tous les habitants de la ville. Quand M. Morand ne pouvait se soustraire aux compliments, aux pressements de mains émus : "Hum ! hum ! faisait-il ; la France... ce sont les affaires !"

On ne prenait pas garde à ces mots sortis de la bouche d'un homme dont la femme célébrait si bien l'anniversaire des grands jours de notre histoire.

L'industriel faisait, en vue de ses intérêts, de fréquents voyages à Londres et à Berlin. Au retour de chacun de ses séjours dans cette dernière ville, il mettait en parallèle la vivacité française, qu'il qualifiait d'étourderie, et la lourdeur teutonnes, qu'il dénommait profondeur. Cela jetait un froid dans le ménage ; mais, comment voir boudier une jolie femme ? Le mari faisait amende honorable : "Je t'ai fait une plaisanterie, disait-il ; pardonne-moi d'avoir mis à l'épreuve ta rage patriotique."

Mme Morand saisissait toutes les occasions pour manifester son amour pour la France, son mari ne lui faisait pas d'opposition ; cependant, l'année dernière, trois jours avant le 14 juillet, il lui dit très sérieusement : "Jeannette, l'âge des enfantillages est passé ; tu ne vas pas renouveler la mascarade des autres années ; nous ne sommes plus, ma chère, en carnaval."

Elle ne pouvait en croire ses oreilles. Elle se fit répéter. Le fabricant, enhardi, parla en maître. "Je n'entends pas, finit-il, que tu fasses rire de moi." Elle comprit enfin : "Je me soumettrai à tout, monsieur, répondit-elle, hormis à la défense d'honorer mon pays."

Pour triompher d'une telle résolution, M. Morand eut recours à un stratagème. Il prévint Jeanne qu'une affaire importante l'appela à Paris : "Quatre jours d'absence, fit-il ; d'ailleurs, tu ne t'ennuieras pas, étant toute à ta dévotion patriotique." La réconciliation se scella par un baiser, et les époux se séparèrent.

Le lendemain, madame, très occupée à tresser des guirlandes de fleurs et de feuillages, reçut du représentant parisien de la fabrique ce télégramme : "Morand blessé est à Lariboisière."

La pauvre femme n'eut pas un soupçon. "Mon mari se meurt, je pars ; laissons là les préparatifs de la fête, dit-elle," en congédiant ses employés.

En descendant de wagon, inquiète, bouleversée, la première personne qu'elle aperçut fut M. Morand. Celui-ci s'avança, non sans embarras : "Ma bonne amie, s'exclama-t-il, n'obtenant rien par la raison, j'ai été obligé d'employer la force pour t'empêcher de me compromettre et de me rendre ridicule."

Elle ne trouvait pas un mot pour exhaler son indignation.

"Tu penses, poursuivit-il, à t'en retourner ?... Il n'y a pas de train avant demain. Il vaut donc bien mieux prendre ton parti d'être absente de la fête et profiter du voyage pour jouir des plaisirs parisiens.

Je t'assure qu'il nous était impossible de pavoiser et d'illuminer cette année.

— Pourquoi ?

Il expliquait pour ne rien dire, prenait des faux-fuyants.

Quand, au bout de huit jours, ils revinrent chez eux, les têtes se détournèrent sur leur passage. Lorsqu'ils se présentèrent chez leurs amis et connaissances, on ne les reçut pas. Même leur personnel leur battait froid.

Le fabricant paraissait peu soucieux de cette communication ; mais sa femme en était si affectée qu'elle en perdait le sommeil. Las d'être interrogé par elle et las peut-être aussi d'être toisé avec mépris par ses concitoyens, M. Morand partit pour Londres, où il se promit de faire un long séjour.

Jeanne, elle, s'effarait de plus en plus de l'hostilité de la population.

Un jour qu'elle traversait une place publique, un homme qui causait dans un groupe dit, en la montrant du doigt : "La voyez-vous, la Prussienne ?" Elle bondit sur lui comme une panthère blessée, et lui saisissant les poignets : "Pourquoi, misérable, s'écria-t-elle, pourquoi m'insultez-vous ?

— Je ne vous insulte pas !

— Vous m'appelez Prussienne.

— Eh bien ! n'êtes-vous pas Prussienne ?

— Oh ! suffoqua-t-elle, me dire une pareille injure, parce qu'une seule fois je n'ai pas illuminé !

— Il s'agit bien de cela, reprit l'homme, en serrant les poings.

— Mais de quoi nous accuse-t-on, alors ; de quoi nous accuse-t-on ?

— Ne faites donc pas l'ignorante, madame ; votre mari vous a certainement dit qu'il avait craché sur la France ! qu'il s'était fait naturaliser Allemand !

— Mon mari naturalisé Allemand ! voilà une calomnie dont vous répondez devant la justice !

Elle partit d'un trait, courut au tribunal, entretint le procureur, un homme franc qui lui conseilla de se tenir tranquille, et lui apprit qu'on avait malheureusement la preuve de l'infamie de son mari. Comme elle refusait de se rendre à l'évidence, il l'envoya au maire, qui lui montra la lettre officielle venue de Berlin.

Il n'y avait plus à douter, son mari était sujet allemand. Jeanne fut d'abord anéantie par cette révélation ; puis, sentant que cela creusait entre elle et lui un abîme, elle dit précipitamment au maire : "M. Morand, qui a commis le crime de changer de nationalité, est maintenant pour moi un étranger, car je suis trop fière de mon pays pour cesser jamais d'être Française.

— Hélas ! soupira le maire, vous n'êtes plus Française, madame.

— Je ne suis plus Française ?

— Non !

— Que suis-je donc, demanda la malheureuse dans un éclat de rire effrayant.

— Vous êtes Allemande !

— Allemande !... Moi !... Comment ! Je ne me suis pas fait naturaliser !

de— C'est possible, mais la femme subit la condition de son mari, et légalement vous avez cessé d'être française quand M. Morand est devenu Allemand.

— Alors, s'écria Jeanne, au paroxysme de l'indignation, les femmes sont des sans-patrie et les hommes ont, avec le droit de laisser démembrer la France, celui de nous la faire renier ?

— Parfaitement, conclut le maire ; les hommes pourraient accomplir même une complète cession du territoire sans vous consulter. Et vous n'avez, mesdames, d'autre nationalité que celle qu'il plaît à vos maris d'avoir."

HUBERTINE AUCLERT.

MENUS FAITS

Empoisonner son ennemi à l'aide d'une hostie consacrée est un procédé ayant un air de moyen-âge qu'on ne se serait guère attendu à voir employer à notre époque fin de siècle. Il est vrai que c'est un prêtre serbe qui a commis ce crime sacrilège.

Il voulait se débarrasser d'un diacre qui le gênait, et il a tenté de l'empoisonner en le faisant communier. Comme le diacre n'est pas mort, le tribunal de Valjevo, devant lequel l'inculpé a comparu, ne s'est pas montré trop sévère, et s'est borné à condamner le prêtre vindicatif à deux années de prison.

* *

Une dépêche de Rome dit que "la direction et la rédaction du *Moniteur de Rome* ont quitté hier ce journal pour des raisons d'ordre administratif. Elles fonderont un autre journal avec le même programme."

En produisant cette dépêche, le *Temps* ajoute :

"Depuis quelque temps, le Vatican déclarait n'avoir plus aucune influence dans ce journal. On affirme que les menaces de poursuites du gouvernement italien pour fausses nouvelles pouvant entraîner le pays dans des complications internationales a précipité la solution finale. C'est le *Moniteur* qui, le premier, parla de la concentration des forces italiennes sur les Alpes."

C'est-à-dire que le Vatican a coupé des ailes au *Moniteur de Rome* à cause de ses tendances anti-françaises.

Le *Moniteur de Rome* faisait comme le Séminaire de St. Sulpice de Montréal en 1805, il prêtait main forte aux ennemis de la France.

* *

On écrit de White Plains, N.Y., en date du 16 Nov. :

Le juge délégué E. Coffin a remis aujourd'hui une décision dans l'épuration des comptes de Ch. G. Barks, exécuteur testamentaire de feu Julia Harvard de New-Rochelle.

La défunte avait laissé un testament portant la date du 30 juillet 1889, et par lequel elle léguait au Rev. Th. McLaughlin de New-Rochelle la somme de \$300, pour dire des messes pour le repos de son âme. Un legs semblable était fait en faveur du Rev. James, T. Coles de Mount Vermont, dans la même intention. Le reste de l'héritage était légué à Kate et Mary Sengelin.

La testatrice mourût le 12 août 1889, et le testament fut enregistré au greffe au mois d'octobre suivant. Le curé McLaughlin est encore vivant, mais le curé Coles est mort en juillet 1890, et W. H. Coles et Mary A. Brady ont été dûment nommés administrateurs de la succession.

On prétendit alors que les legs concernant les messes étaient de nulle valeur, parce qu'ils étaient faits à l'avantage de la testatrice après sa mort et non pour une personne existant au moment où se créait le don.

Dans son jugement, le juge délégué Coffin, que, en vertu de l'édit de "Tolérance," passé sous le règne de Guillaume et Marie, un legs dans le but de faire dire des messes pour le repos de l'âme d'un défunt était valide, mais qu'en vertu d'un Acte passé pendant le règne d'Edouard VI en 1547 et de l'Acte 43 Elizabeth, ch. 4, il était sans valeur.

Une clause à l'effet de faire dire des messes pour les morts était considérée comme une coutume superstitieuse, et, par suite, nulle.

Il n'y a pas de preuve qui montre que les conditions du don relatif aux messes ont été remplies par les prêtres ou qu'ils avaient dit les messes, par suite, l'âme du défunt n'a pas eu pendant quatre ans les consolations et l'encouragement que l'on supposait devoir lui être fournis par son argent.

Le juge Coffin dit que M. McLaughlin peut toujours avoir droit à sa part du legs, en prouvant qu'il remplit les conditions prescrites à l'avenir; mais comme le Rev. Coles décédé ne peut certainement pas le faire, il a perdu tout droit à sa part de succession.

Ce jugement a jeté le trouble dans les âmes pieuses.

* * *

Une femme X..., âgée de 52 ans, et demeurant à Suresnes, près de Paris, donnait depuis quelque temps des signes non équivoques de folie mystique.

D'une dévotion outrée, elle était toujours en prières.

Dernièrement, inspirée par les esprits invisibles et, disait-elle, par sainte Opportune, qui lui dictait tous ses actes, elle vendit sa vache pour 60 fr. et jeta cette somme dans la Seine, afin de quadrupler son avoir.

Son mari, atteint de diabète, et alité depuis cinq ans, assistait à toutes ces folies sans pouvoir y remédier, car il est incapable de marcher.

Lundi dernier, sous l'empire d'une idée fixe (la crainte de la foudre), elle opéra, aidée de sa fille, dont la faiblesse d'esprit égale celle de sa mère, le déménagement des meubles garnis de fer pour les aller jeter à la rivière.

S'étant grièvement brûlée à la crémaillère, et rendue furieuse par son impuissance à enlever un buffet trop lourd, elle décida de laver son mari dans la Seine, pour le préserver à son tour des atteintes du feu céleste.

Et ces deux mégères, s'emparant du malheureux impotent qui criait comme un sourd, le traînèrent à la rivière. Là, après l'avoir mis complètement nu, elles le plongèrent à l'eau. Ce ne fut que grâce à l'arrivée de deux voisins que l'on put éviter un malheur.

Ils eurent, du reste, une véritable lutte à soutenir pour arracher X... des mains de sa femme. En chemise, pieds nus, un crucifix d'une main et une vierge de l'autre, écumant et vociférant, la femme X... appelait sainte Opportune et menaçait de brûler Suresnes.

Il fallut la lier pour la transporter à la mairie, où elle est actuellement gardée à vue, en attendant son internement à l'asile de Charenton.

Quant au malheureux X... il est dans un état désespéré.

On attribue la folie de Mme X... à l'excès des pratiques religieuses auxquelles elle s'est livrée pendant toute sa vie.

* * *

Aux plaies séculaires qui rongent et dévorent la malheureuse Irlande, il vient de s'en ajouter une autre: l'invasion juive!

Il n'y a que quelques années encore, le Juif était rare dans la verte Erin; l'Irlandais n'avait que sa maigre récolte de pommes de terre; un fils d'Abraham n'y eût point fait ses affaires.

Mais M. Gladstone a rendu le bail du fermier hypothécable; le Juif aux aguets a vu un nouveau champ pour son usure.

Il a saisi en grande hâte ses nippes mal serrées et a changé de repaire: du East-End de Londres il est allé à Dublin.

Il y a maintenant dans cette dernière ville une colonie juive, si florissante vraiment, qu'elle s'est payée le luxe d'une synagogue spacieuse et presque monumentale.

Dans les rues voisines du nouveau temple, les familles juives se sont serrées, poussant peu à peu à l'élément chrétien à chercher d'autres quartiers.

Il est de ces rues que l'on peut descendre du haut en bas, sans entendre un mot d'anglais. Pourtant, elles sont pleines d'enfants!

Mais ils poussent des articulations hébraïques, et leurs nez sont crochus! On se croirait en un Ghetto de la Russie méridionale ou d'une ville de Pologne.

De Dublin, le Juif rayonne aux alentours. Il s'achemine vers la chaumière irlandaise, épie l'absence du "bon maître", et, sur la table rugueuse, déballe sa hotte tentatrice.

Des coins s'échappent tantôt des images dorées de saint Patrick, des Christs brillants, tantôt des nippes retapées... La fermière éblouie regarde, hésite, et la voix nasillard de l'Hébreu avive le désir.

Et quand la hotte se referme, le ménage est endetté, car le colporteur a fait une *betite avaire*; le fermier, au retour, apprend que l'achat a enlevé les dernières ressources.

Alors, vient l'emprunt: le Juif obséquieux prête... C'est la ruine de l'Irlandais. Désormais, il n'a plus qu'une perspective: un jour viendra sûrement où, frappé par l'ordre d'éviction, sans foyer, sans pain, il ira se faire inscrire, si possible, sur le registre des pauvres!

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT
Photographie Artistique
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada, 516 RUE ST. PAUL, MONTREAL
19-92

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,
No. 12 Place d'Armes, - MONTREAL.
Chas. S. Burroughs, W. Herbert Burroughs.

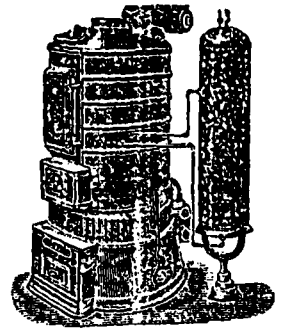
CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREAU,
Directeur-Gérant.
312 rue Craig
Boîte Postale 324.
Téléphone 6826

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK



HERM. ROY,
PLOMBIER,

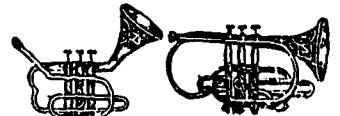
Poseur d'Appareils à Gaz, à Eau Chaud et à Vapeur, haute et basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin, promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

Bonnes références données.



AVANT.

APRES.

GEORGE VIOLETTI

Fabricant et Importateur D'Instruments de Musique
Harpos à vendre et réparations de toutes sortes
17 rue Gosford . . . MONTREAL.

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK

Cartes Géographiques

—De chaque Province du Canada et de chaque Etat de l'Union.—

AUSSI,

Cartes des Chemins de Fer des Etats-Unis

PLIÉES POUR ÉDITION DE POCHE OU POUR BUREAUX.

PRIX, (par la Poste), . . . 25 et 50 cents

Publiés par RAND, McNALLY & CIE.

EN VENTE CHEZ

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :

PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

No. 1755 RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en le plaçant dans les meilleures compagnies, et au cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.
Bell Telephone No. 318

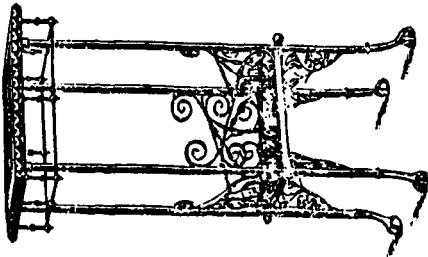
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

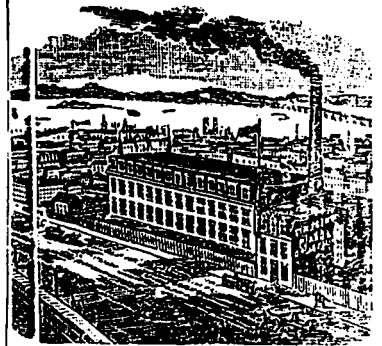
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de meu-
bles de toutes sortes à des prix
très modérés.



THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN,

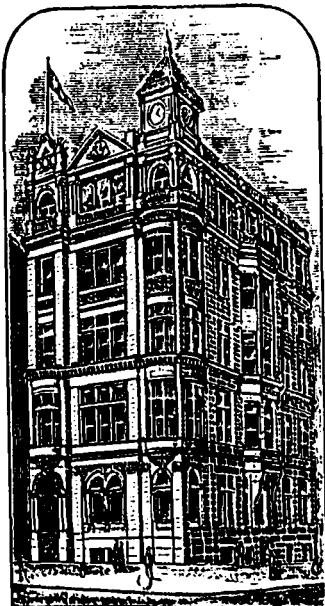
Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,801,046.64
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,500,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,664,935.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,807.61
Augmentation sur 1891.....	214,693.04
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,120.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	298,320.25
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,422.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Reclamations apers décès durant 1892.....	151,526.38
Diminution sur 1891.....	16,537.72



T. B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.